

Enquête Publique.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Après analyse, je suis opposée à cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

Les éoliennes de Doussay seraient une catastrophe écologique pour notre canton.

Je reprends ici:

Selon Olivier Vidal, géologue et Directeur de Recherche au CNRS, les consommations exprimées en kg par Mégawatt-heure des 3 matières premières essentielles à la construction des éoliennes et des centrales nucléaires, en tenant compte de la durée de vie des unes et des autres, sont les suivantes :

- 45,3 fois plus de cuivre pour l'éolien que pour le nucléaire.
- 19,8 fois plus d'acier pour l'éolien que pour le nucléaire.
- 10,6 fois plus de béton, toujours pour l'éolien comparé au nucléaire.

Notons en plus que béton, acier et cuivre émettent de grandes quantités de CO2 pour leur fabrication, et pour leur mise en œuvre.

Voilà quelques rappels de bon sens :

- Le charbon émet 800 t de CO2 par GWh d'électricité produite
- Le pétrole émet 700 t de CO2 par GWh d'électricité produite
- Le gaz émet 500 t de CO2 par GWh d'électricité produite
- La biomasse émet 50 à 200 tonnes de CO2 par GWh d'électricité produite
- L'éolien, le nucléaire, le solaire émet 4 t de CO2 par GWh d'électricité produite chiffre qu'il faut ajuster pour l'éolien par le facteur de charge de 20% (car quand il n'y a pas de vent ou de soleil, alors on fait marcher des centrales à gaz ou au charbon).

**Donc pour être exact il faut pondérer ces chiffres par le coefficient de charge ce qui donne pour l'éolien:  $4 * 20\% + 500 * 80\% = 401\text{g de CO}_2$  !**

Tout cela pour des machines aléatoires, intermittentes.

Non à ce projet.

Marianne Bayan